



Elections Ontario

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fin de la période de dépôt des candidatures

TORONTO, le 14 février 2025 - La période de dépôt des candidatures pour l'élection du 27 février a pris fin et la liste complète des candidats pour chaque circonscription électorale est maintenant disponible sur le site elections.on.ca/fr.

Un total de 768 candidats et de 20 partis se présentent à cette élection. En 2022, il y avait 900 candidats et 25 partis sur le bulletin de vote. Cela représente une diminution de 14,6 % du nombre de candidats et une diminution de 20 % du nombre de partis participants.

À compter de la semaine prochaine, les cartes d'information de l'électeur seront envoyées aux personnes inscrites sur la liste électorale. Bien que les cartes d'information de l'électeur ne soient pas nécessaires pour voter, les électeurs peuvent toujours ajouter leurs informations à la liste jusqu'au 17 février sur InscriptionVoteON.ca afin de faciliter et d'accélérer leur expérience de vote. Les électeurs peuvent également accéder à une version numérique de leur carte d'information de l'électeur lorsqu'ils créent un compte sur l'application Élections Ontario.

Citation

« Nous publions les listes officielles des candidats sur notre site Web et sur l'application Élections Ontario. Les électeurs peuvent se fier à Élections Ontario comme source fiable de renseignements exacts sur les élections. Si vous avez des questions ou si vous avez un doute sur quelque sujet que ce soit, rendez-vous sur elections.on.ca/fr. Vous y trouverez des renseignements factuels fiables. »

- Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario

Dates importantes pour le vote

- **Du 29 janvier au 21 février** - Vous pouvez présenter votre demande de vote par la poste jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 21 février. Faites votre demande en ligne ou téléchargez un formulaire de demande sur elections.on.ca/fr.



Elections Ontario

- **Du 30 janvier au 26 février** – Vous pouvez voter avant le jour du scrutin dans votre bureau électoral local ou demander une visite à domicile jusqu'à 18 h (heure locale) le 26 février. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr.
- **Du 17 au 19 février** – Les fonctionnaires électoraux se rendront dans les hôpitaux participants munis de trousse de vote.
- **Du 20 au 26 février** – Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote dans votre bureau électoral local.
- **Du 20 au 22 février** – Vous pouvez voter par anticipation dans n'importe quel lieu de vote par anticipation situé dans votre circonscription électorale, entre 10 h et 20 h (heure locale). Pour obtenir des renseignements sur les dates, heures et lieux de vote spécifiques, rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca. Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote aux bureaux de vote par anticipation désignés.
- **27 février** – Vous pouvez voter le jour du scrutin de 9 h à 21 h heure de l'Est ou de 8 h à 20 h heure du Centre. Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître le lieu de vote qui vous a été attribué. Si vous avez besoin d'aide pour voter, veuillez prendre rendez-vous dans votre bureau électoral local.

Publicité politique et sondages électoraux

- **Du 26 au 27 février** – La publicité politique est interdite.
- **27 février** – La publication de sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics antérieurement est interdite entre 0 h 01 et 21 h (heure locale).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements

Élections Ontario – Médias

media@elections.on.ca

1 866 252-2152